

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Cité Internationale des Arts du Cirque de la Métropole se dessine

La métropole de Lyon a voté ce jour l'approbation du programme relatif à la construction du futur pôle national des arts du cirque Les utoPistes - Cité internationale des arts du cirque à Vénissieux. Le concours d'architecture va être engagé.

Le projet de création d'**Utopistes – une Cité internationale des arts du cirque** dans la métropole de Lyon à Vénissieux, initiée par la Compagnie les mains les pieds et la tête aussi (MPTA) et l'École de cirque de Lyon, est soutenu par le Ministère de la Culture – DRAC AuRA et la Métropole de Lyon. Cette création ambitionne de répondre aux besoins du territoire métropolitain et du nord de la région en termes d'espace dédié et de développement de la filière des arts du cirque. C'est un projet structurant qui donne un signal fort sur le rééquilibrage de l'offre culturelle sur le territoire de la Métropole.

Consolider la filière des arts du cirque

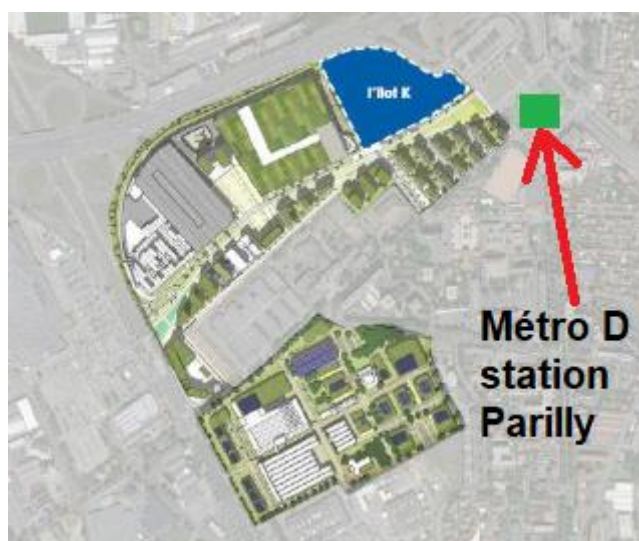
- **Développer l'inclusion sociale avec la formation, les pratiques amateurs, l'éducation artistique et culturelle**
- **Structurer la filière professionnelle des arts du cirque**
- **Mailler le territoire, notamment sur la diffusion des arts du cirque, et contribuer à nourrir un récit commun métropolitain**
- **Prendre en compte l'impact environnemental et agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le champ des arts du cirque**

Rééquilibrer l'offre culturelle sur le territoire de la Métropole

Concernant la localisation géographique de ce projet, la Métropole a proposé une implantation sur un foncier dont elle est propriétaire au sein du projet urbain Puisoz - Grand Parilly, situé sur la commune de Vénissieux. Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires a unanimement validé cette implantation, avec l'accord de la Ville de Vénissieux.

À l'image des Grandes Locos situées sur la commune de la Mulatière, le futur Pôle national des arts du cirque Les utoPistes entend sortir la culture de l'hypercentralité, développer son propre éco-système et aménager le territoire.

Ce projet sera à la croisée de Vénissieux et Lyon, desservi par de nombreux transports en commun : le tramway T4 et la ligne D du métro (station Parilly), les bus C25, 26, 39, 79, 111 et 112. La proximité du boulevard Laurent Bonnevey permet également une desserte automobile.



Le site s'implantera sur l'îlot K, à proximité de la station de métro Parilly

La compagnie MPTA, l'École de Cirque de Lyon et Les utoPistes au cœur du projet

En 2011, la compagnie MPTA créait le festival Les utoPistes : un événement biennal dédié aux arts du cirque. Il se déroule dans plusieurs lieux de la Métropole et présente, à chaque édition, différents types de rendez-vous : création *in situ*, spectacles de répertoire, projets de création, productions déléguées... En 2021, MPTA et l'École de Cirque de Lyon fondent l'Association de Préfiguration de la Cité Internationale des Arts du Cirque (APCIAC) afin de préparer le projet de pôle national des arts du cirque et commencer à développer les activités qu'il mettra en œuvre. Le festival Les utoPistes devient l'un des axes forts du projet.

Le festival Les utoPistes s'attache à accompagner et diffuser des artistes de cirque régionaux, nationaux et internationaux, en coopération avec les lieux culturels de la Métropole et de la région. L'objectif est de coopérer, partager les outils et les moyens de productions pour renforcer la production et la diffusion d'œuvres circassiennes de qualité auprès d'un large public. Des temps de rencontres et d'actions culturelles sont proposés en amont et pendant l'événement (ateliers de pratique artistique tout public, actions dans les établissements scolaires, workshop, etc.).

Afin de soutenir cette activité, la Métropole de Lyon a décidé de voter une subvention de 435 000€ au profit de l'APCIAC. Cette enveloppe vise à :

→ Préparer l'édition 2025 du festival Les utoPistes et soutenir les activités de diffusion des arts du cirque en 2024 :

Nuit du cirque 2024, spectacle *Baoum !!* au Théâtre de la Croix-Rousse, six projets de coproductions et résidences de création, soutien au festival Éclats de cirque, soutien à la 1^{ère} édition du festival Les Incandescentes aux Grandes Voisines, tournée d'utoPistes à Aix-en-Provence

→ Développer des actions de formation et de soutien à la pratique des arts du cirque

Former des formateurs pour développer l'offre d'enseignement, anticiper le devenir de la formation préparatoire aux écoles d'enseignement supérieur des arts du cirque, s'inscrire dans des projets européens de coopération entre écoles de cirque avec Erasmus + et Europe Créative, co-piloter l'option cirque du lycée Robert Doisneau à Vaulx-en-Velin avec les Subsistances, accompagner les étudiants du CNAC sur leur projet de fin d'études, engager une demande de l'agrément Qualiopi pour développer une offre de formation continue

→ Élaborer et mettre en œuvre des actions culturelles diversifiées, autour de la programmation de la filière cirque et en direction de tous les publics

Programme d'ateliers d'éducation artistique dans des établissements scolaires mais également dans des structures sociales comme les missions locales

→ Action de structuration de la filière professionnelle des arts du cirque

Poursuivre et amplifier les missions au service de la consolidation de la filière : travailler sur les circuits de production, diffusion, création. Poursuivre également l'engagement dans les réseaux européens et internationaux. Le développement d'une activité de pôle ressources, en accompagnant des acteurs institutionnels (communes de la Métropole) et culturels pour accompagner la construction et la mise en place de projets et spectacles (poursuite du travail initié dans la CTM Ouest Nord dans le cadre de la politique de soutien à la diffusion du spectacle vivant de la Métropole).

Les études techniques et financières ont révélé la pertinence d'un portage de la maîtrise d'ouvrage pour la construction de l'équipement par la Métropole. Celle-ci assumera donc les dépenses d'investissement et pourra percevoir les financements auxquels le projet est éligible.

La Métropole a acquis le foncier, et le ministère de la Culture - DRAC AuRA, partenaire du projet, a notifié une subvention de 7 M€ auprès de la Métropole. Au regard des engagements financiers réunis, un travail d'actualisation du projet immobilier initial, fruit des études préalables, a été engagé. Compte tenu du retrait de la Région AuRA, ces études préalables devaient en effet être complétées. Le choix a été fait de travailler sur un phasage du projet en deux étapes, avec :

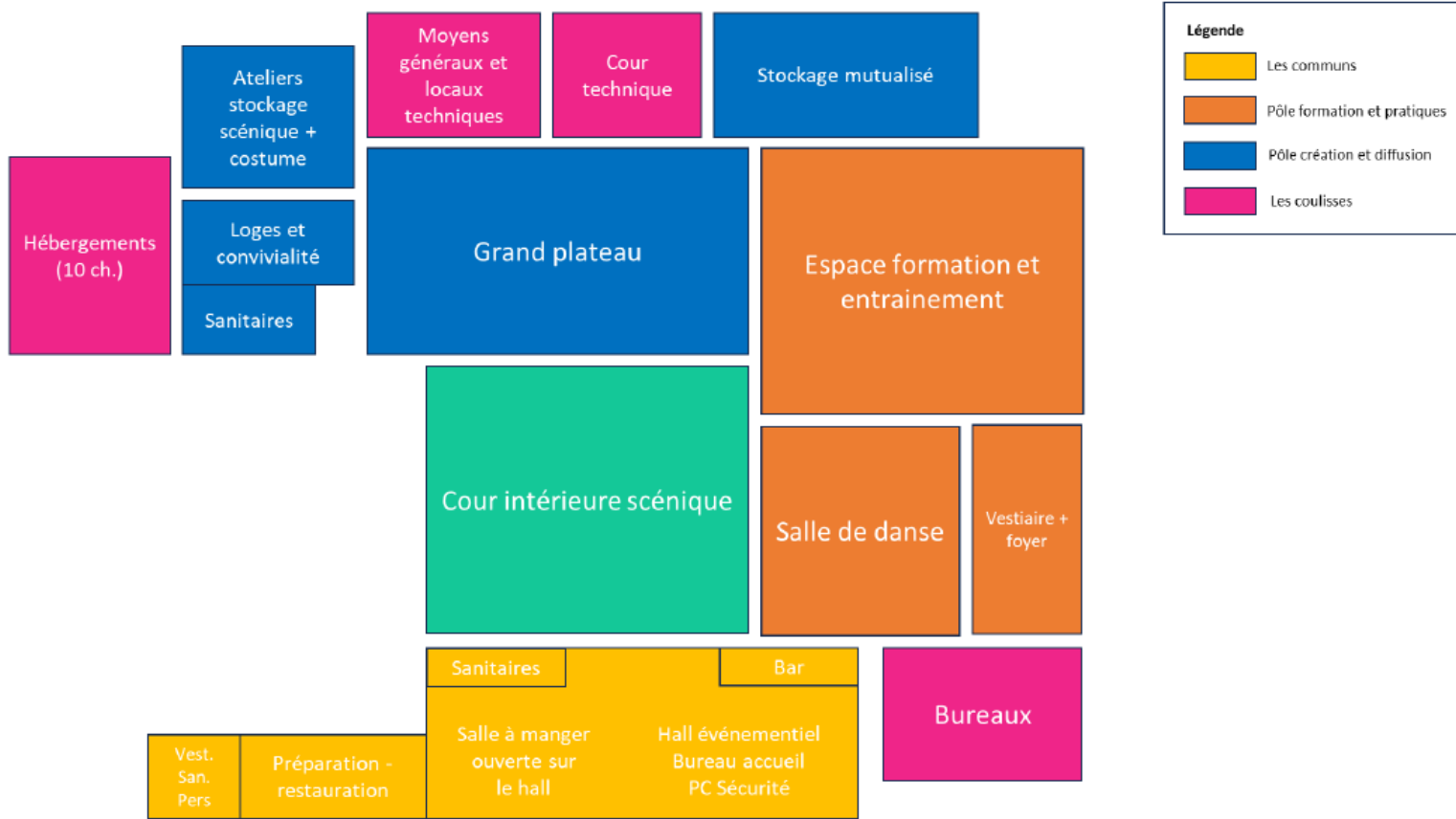
- ➔ **Une phase 1** qui intégrera les besoins essentiels de l'équipement pour développer un socle d'activités cohérent. Celui-ci doit permettre un démarrage du fonctionnement de l'équipement et une montée en puissance progressive dans de bonnes conditions.
- ➔ **Une phase 2** qui intégrera les besoins permettant à la structure de répondre à l'ambition d'un lieu-filière, ce qui correspondra à la réalisation complète du projet et au développement de toutes les activités pour répondre aux ambitions d'inclusion sociale par la pratique et la diffusion des arts du cirque, de diversification des pratiques et des publics, d'accompagnement des territoires de la Métropole ou de soutien à cette filière.

Pour la construction de ce nouveau pôle national des arts du cirque, la Métropole de Lyon lance un concours restreint sur esquisse. Cette procédure portera sur l'entièreté du projet, soit les deux phases évoquées dans la description du programme, afin d'avoir une perception globale du projet, notamment sur ses aspects architecturaux et techniques. A son issue, la réalisation de la phase 1 du projet sera engagée.

Cédric Van Styvendael, Vice-président de la Métropole de Lyon, en charge des politiques culturelles :

« Depuis le début de notre mandat nous avons voulu faire de la culture un levier contre les inégalités tout en favorisant la structuration des filières culturelles. L'engagement de la Métropole de Lyon dans le projet de la Cité Internationale des Arts du Cirque est multiple. C'est un projet d'équipement structurant pour le territoire et pour l'ensemble de la filière cirque. Il va permettre de renforcer le développement d'une discipline artistique extrêmement riche et d'apporter un équipement culturel métropolitain au sud de notre agglomération. Il s'agit de consolider les acteurs en mutualisant, en trouvant des débouchés communs, en s'adossant mieux au paysage local pour se fournir du travail les uns aux autres. »

MÉTROPOLE GRAND LYON



Le bâtiment dans sa phase 1